

# Contribtion à l'histoire monétaire du pays de Vaud

Autor(en): **Gruaz, Julien**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **24 (1916)**

Heft 6

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-20444>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

---

## CONTRIBUTION A L'HISTOIRE MONÉTAIRE DU PAYS DE VAUD

---

Si l'on veut avoir une idée des différentes monnaies qui ont circulé soit dans un pays, soit dans une province, il faut d'abord se représenter les principales périodes auxquelles on doit les rattacher pour en faire les groupements conformes à l'élément fondamental de la numismatique : l'histoire.

C'est ainsi que pour le Pays de Vaud nous aurons à envisager successivement les temps de la Gaule et de la domination romaine, puis les époques mérovingienne, carolingienne et de la Bourgogne transjurane, et, enfin, les dominations de la Savoie et de Berne.

Durant l'antiquité, notre pays ne connaît que la monnaie d'importation : celle des provinces de la Gaule, puis celle de Rome. Mais, depuis le moyen âge, à partir de l'époque mérovingienne, la monnaie locale apparaît déjà avec les *triens* de Lausanne.

Reprenons et voyons maintenant chacune des périodes que nous venons d'énumérer.

### *Période gauloise.*

L'occupation gauloise nous a valu, dit R. Blanchet, les trouvailles de Nyon qui consistèrent en pièces des Volkesarecomiques, des Allobroges montagnards et des Eduens. Près de Lausanne, aux environs de Crissier, le même auteur

nous signale la trouvaille d'une pièce avec la légende : GERMANUS INDUTILII. A Vevey, dans une des sépultures gauloises de St-Martin, on recueillit une obole massaliote du III<sup>me</sup> siècle. Les beaux statères d'or des Salasses, exposés au Médailleur cantonal, proviennent de Fraidaigue, près de St-Prex. Avenches, enfin, détient un coin de monnaie gauloise dont relèvent deux exemplaires, l'un trouvé dans le canton d'Argovie, l'autre à Buchs (Lucerne).

1. — Monnaie de bronze gauloise. Tête d'Apollon à droite.  
*Rev.* Bige conduit par une figure tenant des symboles.

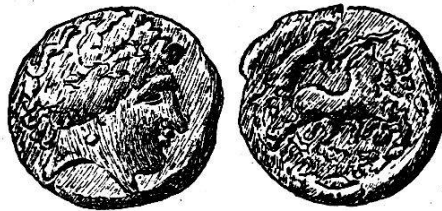


Fig. 1.

2. — Coin d'Avenches.

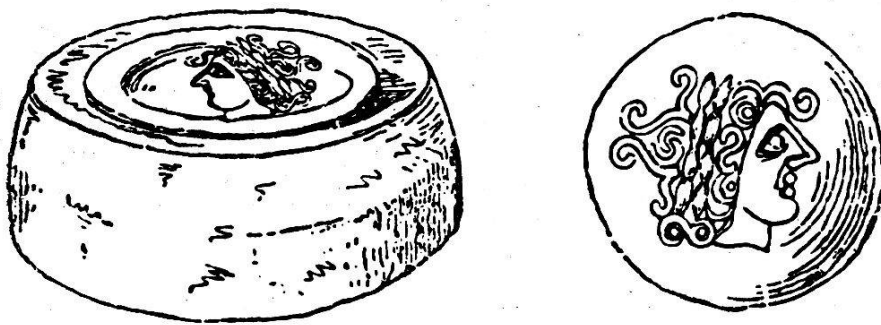


Fig. 2.

### *Période romaine.*

L'occupation de notre pays par les romains est rappelée à chaque instant et en tous lieux par des trouvailles moné-

taires. Aux environs de Lausanne, citons Contigny, Malley, Prilly, Renens, Romanel, Pully, Paudex, Lutry, Le Châtelard, Savuit, Villette, Cully, etc.; dans le canton même, Avenches, Nyon, Yverdon, le Mont-Chasseron, etc.

Cette quantité de numéraire romain relève surtout de la période comprise entre Auguste et la fin du IV<sup>me</sup> siècle. Les monnaies d'or ont été recueillies à plus d'une reprise dans le pays d'Avenches et dans le territoire de Vidy. Les deniers d'argent ne sont pas rares et se sont rencontrés dans maint lieu, comme en témoignent nos musées régionaux. Quant aux monnaies de grand, moyen et petit bronze, le sol en a livré une quantité et en livre encore journellement.

#### *Période mérovingienne.*

La période mérovingienne comprise entre le commencement du V<sup>me</sup> siècle et l'an 752, accuse des monnaies frappées en Suisse, dans les villes suivantes : Lausanne, Genève, Yverdon, Bâle, Vindisch, Zurich, Sion.

Ainsi notre monnaie est signalée et nous pouvons citer avec R. Blanchet quatre triens d'or ou tiers de sou frappés pour Lausanne avec la légende LAUSON ou LAUSONNO. L'époque de leur frappe peut être comprise entre le milieu du VI<sup>me</sup> siècle et le milieu du VIII<sup>me</sup>. Un de ces triens se trouve au Médaillier cantonal.

« Sous Constantin-le-Grand, l'*aureus* romain appelé sou, *solidus*, était taillé à soixante-douze pièces à la livre; les subdivisions du sou étaient le demi-sou et le tiers de sou ou *triens* qui constituait la fraction la plus fréquemment employée. » (Engel et Serrure.)

C'est ce type de monnaie qu'adoptèrent les mérovingiens et dont le triens de Lausanne à l'effigie approximative d'un Justinien est une imitation.



3. — Triens d'or mérovingien frappé à Lausanne. FLV-REIVS MVNITARIV. Tête à droite.

*Rev.* LAVSONNA CIVITATE. Croix cantonnée de deux V et de deux besants.



Fig. 3.

### *Période carolingienne.*

La période carolingienne est à peine révélée dans le pays par le numéraire circulant.

En effet, nous ne connaissons de cette période que les dix deniers au monogramme de Charles recueillis par Frédéric Troyon en 1842 dans le grand cimetière burgonde de Bel-Air, près Cheseaux.

### *Royaume de Bourgogne transjurane.*

Le royaume de Bourgogne transjurane fondé en 888 nous donne avec Rodolphe III le type des monnaies créé à Lyon, qui porte le temple et la croix, et que l'Evêché de Lausanne continua de frapper jusqu'à l'évêque Guy de Prangins (1375).

Les monnaies de Bourgogne qui ont eu cours dans notre pays sont : les deniers d'argent frappés à Lyon sous Conrad I<sup>er</sup> et Rodolphe III. Il ne faut pas oublier le denier d'argent frappé à Orbe (Taberna), attribuable à Conrad.

---

Monnaies de la Bourgogne transjurane.

CONRAD I<sup>er</sup> LE PACIFIQUE (937-993).

4. — † CONRADVS PI. Croix dans le champ.  
*Rev.* Monogramme. *Denier.*

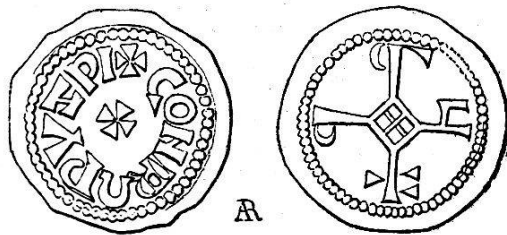


Fig. 4.

RODOLPHE III (993-1032).

5. — † RODVLFVS. Croix.  
*Rev.* LVVDVNVS (Lyon), en légion rétrograde. Temple.  
*Denier.*

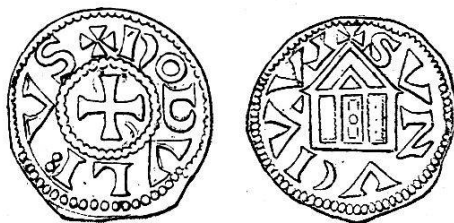


Fig. 5.

6. — † RODVLFUS. Croix.  
*Rev.* LVCVDVNVS. Dans le champ, S. *Denier.*

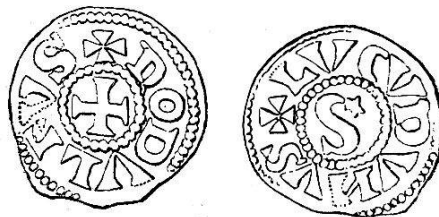


Fig. 6.

*Evêché de Lausanne. — Baronnie de Vaud. — Savoie.*

Depuis le XI<sup>me</sup> siècle jusqu'en 1536, le numéraire qui nous intéresse avant tout, est celui de l'Evêché de Lausanne, puis celui des barons de Vaud, dont l'atelier était fixé à Nyon.

Les autres monnaies qui avaient cours dans le pays relevaient de la Savoie, de la France et des pays voisins.

Comme l'ont prouvé nos trouvailles monétaires, le numéraire de la Savoie circula de plus en plus dans nos contrées à côté de celui de l'Evêché. C'est au XV<sup>me</sup> siècle qu'il paraît le plus abondant.

Les monnaies de l'Evêché de Lausanne auxquelles Morel-Fatio a consacré les études les plus autorisées, se ramènent à deux groupes distincts : les monnaies anonymes et les monnaies signées.

Les premières ne comportent pas d'autres espèces que le denier auquel vient s'ajouter l'obole, plus tard.

A partir de 1375, les évêques signent les pièces et créent successivement des espèces nouvelles, si bien qu'au XV<sup>me</sup> siècle nous avons des deniers, des oboles, des gros et des demi-gros, puis, avec les derniers évêques, des trésets, des parpaïoles, des testons et, comme monnaie d'or, des ducats, frappés en très petit nombre.

De la seigneurie de Vaud il nous est resté des deniers et des oboles frappés sous Louis I<sup>er</sup> de Savoie (1284-1302). Celui-ci, devenu seigneur de Vaud, obtint de Rodolphe le droit de battre monnaie et d'ouvrir un atelier à Nyon. Les évêques de Lausanne et de Genève s'opposèrent à ce monnayage, et le conflit ne prit fin qu'avec Louis II, qui s'arrangea avec l'évêque de Genève en acceptant de modifier le type de ses monnaies.

Pendant une grande partie du moyen âge, la seule mon-

naie réelle d'argent, chez nous, fut le denier. L'obole émise plus tard valut la moitié de celui-ci.

La monnaie de l'évêque de Lausanne se comptait par livres, sols et deniers, mais le sol et la livre n'étaient que des multiples imaginaires du denier par 12 et 240.

A partir de 1375, sous Guy de Prangins, outre les deniers, on frappa en argent des gros et des testons avec leurs subdivisions. Les trois derniers évêques émirent des ducats d'or dont la frappe fut très limitée.

On pratiqua, d'autre part, dans le Pays de Vaud, la manière de compter en florins, gros et deniers. Le type du florin créé à Florence en 1252 se répandit dans toute l'Europe. Le titre de cette monnaie ne tarda pas à varier, si bien que de réelle elle devint monnaie imaginaire ou monnaie de compte et on la divisa en 12 gros et 144 deniers. La valeur intrinsèque du gros et du denier varia beaucoup pendant deux siècles à partir de 1400.

Au commencement du siècle passé, le florin était encore monnaie de compte dans le pays de Vaud. Il fut compté pour 4 batz de Berne à partir du XVII<sup>me</sup> siècle.

Etant donné leur variabilité de titre, on ne peut établir d'une manière absolue les correspondances de valeur entre les espèces qui ont circulé dans notre pays, depuis le XIII<sup>me</sup> jusqu'au XVI<sup>me</sup> siècle, et notre monnaie actuelle.

Grâce aux données de Cibrario, il est facile de se représenter, par exemple, combien la valeur du denier a varié : il vaut, en 1265, 0 fr. 16,81 ; en 1313, 0 fr. 05 ; en 1377, 0 fr. 07,75 ; en 1426, 0 fr. 05,71 ; en 1465, 0 fr. 04,29 ; en 1491, 0 fr. 02,57 ; en 1536, 0 fr. 01,65.

Pour avoir une idée du gros, il suffit de multiplier par 12 ces équivalences, puisque le gros valait 12 deniers.

On a tout lieu de croire avec Morel-Fatio que la disparition de la monnaie des évêques dut s'effectuer peu de temps

après la conquête du Pays de Vaud : « On peut être certain, dit-il, que, parmi les détenteurs de la monnaie de l'Evêché, ce fut à qui s'en débarrasserait au plus tôt. »

Cependant on ne change pas du jour au lendemain d'anciennes coutumes. Aussi l'usage de stipuler en monnaies de Lausanne se perpétua-t-il un certain temps après 1536 dans nos contrées.

### Évêché de Lausanne.

#### 7. — DENIER ÉMIS VERS L'AN 1000, d'après Morel-Fatio.

CIV † ITAS en légende rétrograde. Croix.

*Rev.* LOSA † N... A., en légende rétrograde. S dans le champ.



Fig. 7.

8. — DENIER A LA LÉGENDE BEATA VIRGO, attribué par Morel-Fatio au Chapitre, pendant la vacance comprise entre la mort de Guillaume d'Ecublens et l'installation de Boniface (1229-1231).

† BEATA VIRGO. Effigie de la Vierge-Marie.

*Rev.* † SEDES LAVSI. Croix cantonnée d'une rose et d'un croissant.



Fig. 8.

9. — DENIER DU XII<sup>me</sup> SIÈCLE.

† LAUSANNA. Temple carolingien ; au milieu une croi-  
sette, dessous une crosse.

*Rev.* MONETAS. Croix cantonnée de deux S.

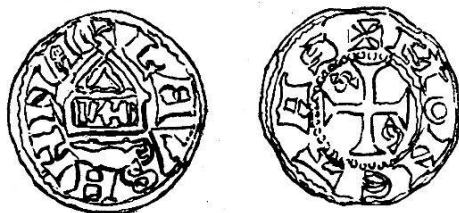


Fig. 9.

PÉRIODE DE BON STYLE (1273-1354).

10. — † SEDES · LAUSANE. Temple placé sur trois  
besants. Le grénetis s'interrompt pour faire place au sommet  
du temple.

*Rev.* † CIVITAS EQSTIV (pour Equestrium). Croix can-  
tonnée. *Denier.*



Fig. 10.

11. — † SEDES LAUSANE (les deux dernières lettres  
liées en monogramme). Temple sur trois besants. Grénetis  
complet.

*Rev.* CIVITAS EQ'STRI. Croix cantonnée. *Denier.*

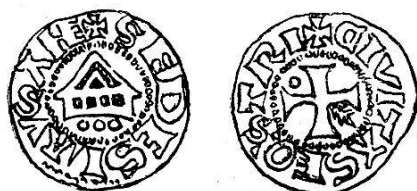


Fig. 11.

12. — SEDES LAVSANE. Temple surmonté d'une boule adhérente. Au-dessous trois besants.

*Rev.* CIVITAS EQ'STRI. Croix cantonnée, etc. *Denier.*



Fig. 12.

GUY DE PRANGINS (1375-1394).

13. — SEDES LAVSANE. Temple à cinq colonnes surmonté de l'aigle des Prangins. Au-dessous, un anneau entre deux besants.

*Rev.* † CIVITAS EQSTRI. Croix cantonnée au 1 d'un anneau et au 4 d'une pointe barbelée. *Denier.*

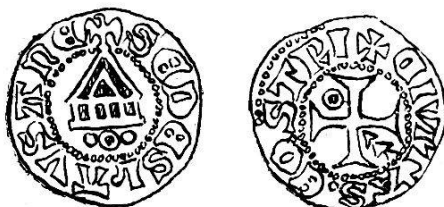


Fig. 13.

14. — GVIDO : EPS LAVSAN. L'évêque vu de face et assis; il donne la bénédiction et tient une crosse dans la main gauche. A ses pieds un écusson aux armes de Prangins.

*Rev.* SIT \* NOME DNI \* BNDICTV \*. Croix pattée, inscrite dans quatre doubles demi-cercles qui portent, à leur jonction, un quintefeuille au dehors, et une sorte de trèfle au dedans. L'aigle de Prangins est placé au début de la légende. *Demi Gros.*



Fig. 14.

JEAN DE PRANGINS (1433-1440).

15. — SEDES LAUSL'S. Temple accosté de deux tours et surmontant une rosace à quatre lobes.

*Rev.* CIVITAS LAVSLS. Croix chardonnée. *Denier.*



Fig. 15.

BENOIT DE MONTFERRAND (1476-1491).

16. — † LAVS. TIBI. REX. ETER(n)E. GLO(ri)E.  
Buste de l'évêque tourné vers la droite.

*Rev.* † B. D. MOTEFERADO. EPS. LOS. C(omes).  
Ecusson aux armes de Montferrand.



Fig. 16.



AIMON DE MONTFAUCON (1491-1517).

17. — † DINGNARE : ME : LAVDARE : TE. Buste de l'évêque à droite.

*Rev.* AY'. DE : MOTE : FALCON : EP. Ecusson aux armes de Montfaucon. Ducat d'or.



Fig. 17.

SÉBASTIEN DE MONTFAUCON (1517-1536).

18. — † SEB † EPS † ET † PRINCEPS † LAVA. Buste à droite.

*Rev.* S. MARIUS. MARTIRIS. Le Saint nimbé, assis dans une chaire. Il donne la bénédiction de la main droite et tient dans l'autre une palme. *Teston.*



Fig. 18.

19. — SANCTUS. MAVRIUS. HR (en monogramme). Le saint à cheval.

*Rev.* SEB. EPS. ET. PRINCEPS. LAV. Ecusson cou-

ronné, sans armoiries, et placé sur un aigle éployé. Cornuto ou Cornabo.



Fig. 19.

20. — † SEBAST · EPS · ET · PRINCE. Ecusson armorié dans un entourage à trois arceaux.

*Rev.* † REGINA · CELI · LETARE. A. Croix feuillue dans un entourage à quatre arceaux. Parpaillole.

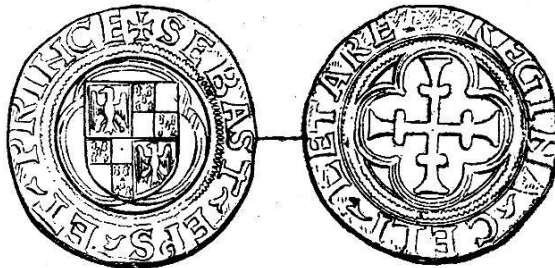


Fig. 20.

Baronnie de Vaud.

ATELIER DE NYON.

21. — † LVDOVICVS : Croix pattée, cantonnée de trois besants au 2<sup>me</sup> quartier et d'un point au 3<sup>me</sup>.

*Rev.* † D'SABAVDIA entre deux grénétis. Temple.



Fig. 21.

Chablais.

22. — SAINT-MAURICE-D'AGAUNE.

† XPIANA RELIGIO. Temple.

Rev. LUDOVICVS IMP. Croix cantonnée de 4 besants.

*Denier.*

Cette monnaie au type immobilisé de Louis-le-Débonnaire, encore intact à la fin du XIII<sup>me</sup> siècle, a beaucoup circulé chez nous.

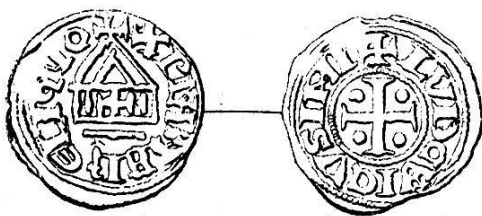


Fig. 22.

*Trouvailles.*

Les monnaies des évêques de Lausanne n'ont pas eu cours seulement dans le Pays de Vaud, mais aussi en Savoie, en Suisse et dans les pays voisins. Aussi leurs découvertes ont-elles été d'autant plus nombreuses. Tantôt on les a trouvées faisant partie d'un trésor, tantôt disséminées dans le sous-sol des églises, tantôt égarées ici et là. Bien souvent nos vieilles monnaies lausannoises que les travaux de la ville ou de la campagne firent surgir du sol où elles étaient enfouies, furent irrémédiablement perdues par le fait de l'inattention et, surtout, de l'ignorance.

Pour qui ne connaît pas ou n'est pas averti, le denier lausannois, comme tant d'autres types semblables des pays voisins, n'offre rien de bien attrayant quand on le recueille, comme c'est le cas souvent, couvert d'oxyde, mêlé à de l'argile durcie et conservant à peine un ou deux minimes foyers

d'éclat argentin. Cependant, les propriétaires de fonds, les travailleurs des champs auraient pu et pourraient encore rendre de précieux services à la science en recueillant, sitôt aperçues, ces pièces de si pauvre apparence parfois, mais qui peuvent relever d'émissions ou de types inconnus jusqu'ici.

Morel-Fatio parle dans son histoire monétaire de Lausanne de ces précieux dépôts qui contenaient non seulement des monnaies lausannoises, mais aussi des monnaies étrangères, que l'on a bien introduites, les unes et les autres dans les séries de notre médaillier, mais malheureusement sans étude d'ensemble préalable.

La date qu'on peut attribuer aux nombreuses émissions que comptent les deniers lausannois depuis le commencement du XI<sup>me</sup> siècle jusqu'au milieu du XIV<sup>me</sup> reste encore un problème à résoudre.

Faute de documents pour éclaircir cette partie intéressante de notre numismatique locale, Morel-Fatio attendait toujours, comme nous l'attendons encore, deux ou trois de ces importants trésors où la monnaie étrangère de date connue, en liaison avec nos deniers anonymes, permît d'attribuer à ceux-ci des dates plus serrées et plus précises.

Nous nous proposons de donner ici une idée des principales découvertes monétaires qui nous ont livré dans des proportions variables des pièces lausannoises <sup>1</sup>.

Nous suivrons, autant que possible, ces découvertes dans leur ordre chronologique, ne nous arrêtant qu'à celles dont il nous est resté des données bien établies. Nous ne ferons que signaler les autres.

Les dossiers les plus anciens qui nous renseignent sur des trouvailles de monnaies lausannoises ne remontent pas au-delà du XIX<sup>me</sup> siècle.

<sup>1</sup> Voir aussi : *Les Trouvailles monétaires dans le Canton de Vaud*, par A. de Molin. (*Revue suisse de numismatique*. Tome XVII, 1912.)

Les principaux lieux de trouvailles, en ce qui concerne les dites monnaies, sont les suivants : Arzier (1827), Chavannes sous Ecublens (1830), Meillerie (1864), Rumilly (1870), Ferreyres (1871), Moudon (1872), L'Abbaye (1882), Valleyres (1893), Niederbipp (1898), Marchissy (1912), Châtillens (1913).

La trouvaille d'Arzier, réalisée en 1827, dut avoir une certaine importance. Elle valut à notre médaillier cantonal une dizaine de deniers des Evêques de Lausanne. Il est regrettable qu'il ne nous soit resté au sujet de cette découverte aucune pièce justificative.

Le 2 avril 1830, la *Gazette de Lausanne* signalait la découverte d'un trésor enfoui avec des précautions qui en augmentaient l'intérêt.

Le communiqué dans sa forme un peu naïve, mais qu'on sent pénétré de la louable intention de rendre attentif et d'instruire, est intéressant, parce qu'il est un de ceux qui trahissent les premiers efforts de la science, désireuse de se répandre, par le journal, dans le public.

Voici donc ce communiqué :

« Un cultivateur de Chavannes sous Ecublens, labourant son champ près de ce village, y a trouvé au commencement de mars passé, un petit vase de terre cuite, d'un brun foncé, recouvert d'une pierre plate, et renfermant quantité de petites pièces et d'anciennes monnaies, toutes de la grandeur de nos Creuzers et pesant en totalité environ 40 onces. Il les a sitôt apportées avec le vase à l'un des conservateurs d'antiquités résidant à Lausanne qui en en ayant fait vérifier le titre métallique, a trouvé qu'elles étaient d'un billon d'argent valant de 15 à 20 batz l'once. Le gouvernement a autorisé l'achat de ces pièces à leur plus haute valeur pour être déposées au médaillier de l'Etat. L'oxyde verdâtre qui couvre la surface de ces pièces, qui, cependant, paraissent pour la

plupart être bien conservées, n'a pas permis encore d'en examiner les types avec quelque soin, mais l'on y reconnaît généralement des monnaies frappées au coin des Evêques de Lausanne, entre le XII<sup>me</sup> et le XIV<sup>me</sup> siècle, et sur quelques-unes on distingue le fronton d'une église, surmonté d'une croix avec la légende en caractères gothiques : SEDES LAUSANNE (siège épiscopal de Lausanne) et une croix entourée d'un cercle avec la légende : CIVITAS EQUESTRI (cité équestre), titre que la Ville de Lausanne portait dans des actes du moyen âge. »

La trouvaille de Chavannes correspond à l'époque où notre médaillier commençait à s'organiser et à se développer. On peut regretter qu'à ces débuts la documentation élémentaire qui consiste à indiquer pour chaque monnaie faisant partie d'une trouvaille son lieu de provenance, ait été omise.

Il est fort probable que nos monnaies épiscopales trouvées en 1830 à Chavannes furent parmi les premières qui ont contribué à former dans notre médaillier la série des évêques de Lausanne.

Depuis 1830, nous ne relevons nulle part, de longtemps, des trouvailles de monnaies lausannoises. L'année 1864 nous met enfin en présence d'un assez volumineux dossier constitué par les soins de l'éminent numismate Morel-Fatio, à propos de la trouvaille monétaire de Meillerie.

Nous extrairons de ce dossier ce qui nous paraît le plus essentiel et nous dirons d'abord quelques mots de l'intéressante correspondance que l'abbé Falconnet, vicaire de Meillerie, entretint avec Morel-Fatio au sujet de cette trouvaille.

La première lettre de l'abbé Falconnet est datée du 1<sup>er</sup> décembre 1864 et fut écrite à Meillerie. Les autres lettres sont datées de 1867, 1868 et 1869 et proviennent de Marcellaz près de Rumilly, en Haute-Savoie, où l'abbé Fal-

connet avait été appelé à remplir les mêmes fonctions ecclésiastiques qu'à Meillerie.

Cette correspondance est instructive à maint égard. Les deux premières lettres nous mettent au courant surtout de l'importance de la trouvaille et des conditions dans lesquelles le trésor fut mis au jour. Les autres lettres nous révèlent un ecclésiastique épris de science et vouant un intérêt croissant à une branche qu'il ignorait totalement, ou à peu près, au moment de la trouvaille réalisée dans sa paroisse.

L'abbé Falconnet facilita beaucoup notre savant Morel-Fatio en ce qui concerne l'étude des innombrables monnaies de la Savoie et de l'Evêché de Lausanne, dont se composait le trésor de Meillerie. S'il ne put lui en assurer l'acquisition totale, il lui communiqua du moins toutes les pièces dont les types et les variantes s'imposaient à l'étude.

Voici les notes que nous relevons à propos de la trouvaille monétaire de Meillerie, notes écrites de la main de Morel-Fatio et basées sur les renseignements que lui donna l'abbé Falconnet.

« Le 3 août 1864, des ouvriers qui déblayaient la surface d'une carrière ouverte depuis peu, à l'entrée de la Gorge de la Tronche, tout près de Meillerie, trouvèrent, à soixante centimètres de profondeur, une quantité considérable de monnaies, pour la plupart en billon de médiocre apparence, et qui, suivant les évaluations les plus modérées, étaient au nombre de quatre à cinq mille.

» Le bruit de cette découverte se répandit avec rapidité ; chacun voulut en avoir sa part, et cela se fit sans trop de difficulté, dit-on, à cause de la faible valeur intrinsèque des monnaies.

» Un collectionneur intelligent et zélé, M. l'abbé Falconnet, alors vicaire à Meillerie, n'eut garde de partager ce dédain général. Connaissant l'utilité que la science peut tirer d'une



nombreuse trouvaille, encore que sa composition soit des plus humbles, il employa toute son activité et sa persévérance à acquérir la plus grande partie possible du trésor récemment découvert ; seize cents pièces devinrent ainsi sa propriété.

» D'autres exemplaires communiqués à des marchands de curiosités de Genève et de Lausanne eurent peu de succès auprès des acheteurs et quelques lignes insérées dans les journaux des localités voisines passèrent inaperçues des numismates.

» Le journal, *Le Léman*, publié à Thonon sous la direction de M. J. Dessaix, mérite, à cet égard, une mention toute particulière. M. Dessaix a consacré, dans cette feuille, plusieurs articles à la description du trésor de Meillerie. Ce travail qui a paru à de longs intervalles (les 8 septembre et 4 décembre 1864, 18 août et 16 octobre 1865) n'a pas été terminé, que je sache, mais ces fragments se recommandent à l'attention du lecteur par une exactitude visible et par une rédaction qui émane assurément d'un écrivain fort au courant de la numismatique.

» L'oubli était désormais acquis à la trouvaille, continue, plus loin, Morel-Fatio, lorsqu'un jour, le conservateur du médaillier de Genève, M. le Dr F. Marin, que j'ai souvent le plaisir de citer pour son active coopération, m'adressa plusieurs monnaies épiscopales lausannoises provenant de Meillerie. Cet envoi éveilla singulièrement mon attention et, peu de temps après, ayant réuni un grand nombre de monnaies de même origine, j'allais publier le résultat de mes observations sur cet ensemble, quand M. l'abbé J. Falconnet eut la gracieuse obligeance de me communiquer tout ce qu'il avait si laborieusement recueilli, et bien plus, par la suite, de répondre à une demande d'acquisition par le don généreux d'un exemplaire de chaque variété déterminée.



» Plus de deux mille cinq cents pièces passèrent de la sorte sous mes yeux. Ce chiffre considérable qui représente à peu près la moitié de la découverte totale, me permettait déjà d'en donner un résumé, pour ainsi dire complet. Je voulus attendre cependant, et je parvins encore, grâce à ce délai, à consulter environ onze cents autres pièces disséminées chez diverses personnes, tant en Suisse qu'en Savoie ; mais ce nouveau contingent ne m'ayant offert aucun détail digne d'être signalé, je prends enfin la détermination de présenter au lecteur la description qui va suivre.

» Le trésor de Meillerie se compose pour plus des deux tiers de monnaies frappées par la maison de Savoie, le reste appartient en majeure partie à l'Evêché de Lausanne. Genève et Fribourg sont à peine représentés, chacun, par une vingtaine de pièces et l'on ne doit pas s'en étonner, car à la date de l'enfouissement du trésor, date que je déterminerai plus loin, l'atelier de Genève ne fonctionnait guère, je crois, et celui de Fribourg commençait à peine ses émissions.

» Les monnaies des comtes de Genevois sont beaucoup plus fréquentes. Enfin pour clore la liste des localités immédiatement voisines du lieu de la découverte, je signalerai quelques deniers des Barons de Vaud, fabriqués à Nyon, avant le milieu du XIV<sup>me</sup> siècle et d'autres pièces de la même époque, généralement attribuées au Chablais, deniers anonymes, fidèles au type carolingien.

» Viennent ensuite toutes les monnaies frappées dans les pays les plus éloignés, l'Italie, la France royale et féodale, l'Allemagne, etc. Elles sont peu nombreuses, sauf pour le duché de Milan dont le numéraire jouissait d'une grande faveur de ce côté des Alpes. »

Telle est l'entrée en matière du travail que M. Morel-Fatio destinait à l'importante trouvaille de Meillerie, travail qui ne fut malheureusement pas publié, parce que non terminé.

Comme on en peut juger, d'après les notes du savant qui a pris soin de consigner les nombreux types de la Savoie et de l'Evêché de Lausanne, l'étude du trésor de Meillerie, faite complètement et minutieusement, devait demander une très longue application. Des circonstances que nous ne connaissons pas auront empêché l'auteur de poursuivre son œuvre et de la publier.

Il n'en reste pas moins que les notes manuscrites laissées par Morel-Fatio sur la trouvaille de Meillerie sont des plus intéressantes et des plus utiles.

Elles nous renseignent sur l'époque et sur les principaux types monétaires de l'Evêché de Lausanne et de la Savoie qui composaient le trésor et dont 2500 passèrent sous les yeux de l'éminent conservateur du médaillier de Lausanne.

En ce qui concerne l'Evêché de Lausanne, Morel-Fatio put examiner six cent quatre-vingts pièces, pour la plupart, anonymes, et, pour un très petit nombre, signées, c'est-à-dire portant les armes ou le nom de l'évêque.

Quant aux monnaies de la Savoie, qui formaient à peu près les deux tiers du trésor de Meillerie, elles relevaient toutes d'Amédée VIII, quelques-unes avec le titre de *COMES* (comte), le plus grand nombre avec le titre de *DVX* (duc). Elles offraient des variantes très nombreuses.

Morel-Fatio juge — d'après les monnaies de Savoie qui le composaient — que le trésor de Meillerie a pu être enfoui vers 1430. Cependant cette date est bien d'une bonne dizaine d'années trop tôt, puisque Morel-Fatio cite la présence, dans le dit trésor, du denier lausannois à la rosace, qu'il attribua, conformément à la thèse qu'il émit plus tard, à Jean de Prangins, gouverneur du diocèse de 1433 à 1440.

Dans une lettre datée du 29 novembre 1867, l'abbé Falconnet expose, entre autres, que la cure de Meillerie fut un prieuré qui, depuis Amédée VIII jusqu'au milieu du XVIII<sup>me</sup>

siècle, appartient aux chanoines du Grand Saint-Bernard. Cela le porte à croire que l'économe du dit prieuré a pu réunir et enfouir toutes les valeurs qu'il avait sous la main au moment de l'une des invasions dont la Savoie fut le théâtre de 1475 à 1536.

Au moment de sa découverte, le trésor de Meillerie qui comptait quatre à cinq mille pièces, fut mis au pillage. Quantité de celles-ci passèrent de mains en mains et furent dispersées. Mais grâce à l'intervention et à l'entremise très active de l'abbé Falconnet qui eut pleinement conscience, dès l'abord, de l'intérêt historique qui s'attachait à cette trouvaille, la bonne moitié de celle-ci pu être sauvée. Cette part suffisait déjà pour qu'il fût permis à Morel-Fatio d'en établir, à la satisfaction de la science, toute la valeur et toute la signification.

En 1870 et en 1871, deux importantes trouvailles monétaires furent signalées, la première, à Rumilly, dans la contrée d'Annecy; la seconde, à Ferreyres, village voisin de La Sarraz. La présence du numéraire de l'Evêché de Lausanne, très fortement représenté dans ces deux trouvailles, surtout dans celles de Ferreyres, permit de nouveau à Morel-Fatio de faire d'utiles investigations dans le domaine de nos pièces épiscopales.

Le trésor de Rumilly, dont la découverte remontait à 1859, ne fut mis sous ses yeux qu'en 1870, grâce à l'initiative du conservateur du musée d'Annecy.

La même année, le savant numismate lausannois communiquait à la *Revue savoisiennne* l'étude qu'il venait de faire sur les monnaies de Rumilly. Il nous est resté heureusement un tirage à part de cet intéressant travail.

Parmi les cinq cent quarante et une monnaies qui composaient la trouvaille de Rumilly, nous y voyons figurer l'Evêché de Lausanne avec 395 exemplaires, celui de Genève

avec 130. Seize autres pièces enfin se répartissaient entre les barons de Vaud, les comtes de Genevois, les ducs de Savoie et les comtes de Provence.

Dans cette étude, l'auteur s'occupe, en premier lieu, et surtout, de la série lausannoise, qui accuse 395 deniers, relevant les uns de l'époque comprise entre le XIII<sup>me</sup> siècle et le milieu du XIV<sup>me</sup>, les autres de l'époque qui suit immédiatement. Les deniers les plus anciens offrent un fronton terminé en pointe; ceux qui leur sont postérieurs — et qui datent du milieu du XIV<sup>me</sup> siècle — portent un fronton de temple surmonté d'une boule, qui, vers 1375, fait place à un anneau.

Tels sont les deux types de deniers lausannois que comportait la trouvaille de Rumilly.

Morel-Fatio évalue à 140 les deniers lausannois, dépourvus de la boule, provenant de la découverte de Rumilly.

D'autre part, il mentionne deux types plus anciens, représentés par quelques rares exemplaires. L'un est à l'effigie de la Vierge (BEATA VIRGO), l'autre porte une légende déformée : TSOISAVIO.

Un an après sa publication de la trouvaille de Rumilly, Morel-Fatio nous faisait une nouvelle communication numismatique du plus haut intérêt. Il donnait dans une plaquette éditée à Annecy, l'étude et la description de quelques monnaies du XII<sup>me</sup> siècle trouvées sous un banc de rochers, aux environs de Ferreyres, très ancien village, voisin de La Sarraz, mentionné déjà en 815 dans un diplôme de Louis-le-Débonnaire.

Le dépôt se composait de 345 pièces, dont la plus grande partie relevaient de l'Evêché de Lausanne. Outre ceux-ci, la trouvaille avait livré des deniers de l'Evêché de Genève, du Chablais et une pièce inédite, du type du denier également, avec la légende *apud Orbam*, donc frappée à Orbe ou aux environs d'Orbe.

Tous les deniers relevant de l'Evêché de Lausanne se rapportaient à une série qui date du XII<sup>me</sup> siècle et qu'on rencontre très rarement. Leur conservation était irréprochable et leur émission semblait avoir précédé de très peu l'enfouissement.

La série des deniers lausannois trouvés à Ferreyres, au nombre de 294, présente d'un côté : LAVSANNA et le temple carolingien à six colonnes; de l'autre côté, la légende : MONETAS avec une croix au centre, cantonnée de deux S. (Fig. 9.)

La particularité de ces deniers est une crose placée horizontalement sous le fronton du temple.

Dans l'inventaire des trouvailles monétaires que nous produisons ici, celle de Ferreyres, puis, celle de Valleyres dont nous parlerons plus loin, sont les seules qui aient livré des deniers lausannois du XII<sup>me</sup> siècle. Nous ne connaissons pas d'autres dépôts jusqu'ici dont la découverte nous en ait valu un seul.

Passons maintenant à la découverte monétaire de Moudon, réalisée en 1872, et dont Morel-Fatio nous a laissé dans l'*Echo de la Broie* du 23 novembre 1872 quelques appréciations très suggestives au point de vue historique.

Le trésor de Moudon fut découvert par des ouvriers qui travaillaient dans une cave. Il était renfermé dans une marmite et accusait au total 322 monnaies, appartenant à la Savoie, aux évêques de Lausanne, à quelques cantons suisses, aux ducs de Milan, aux comtes du Tyrol, de Montferrat et de Provence, etc.

La Savoie et l'Evêché de Lausanne représentés, la première, par 108 monnaies, le second par 97, donnaient les plus fortes séries. Toutes les monnaies de ce dépôt appartenaient à la seconde moitié du XV<sup>me</sup> siècle. Parmi les monnaies de Lausanne, Morel-Fatio cite la présence du denier

rare de Jean de Michaelis, qui gouverna le diocèse de 1466 à 1468 et d'une maille, monnaie plus rare encore, qui porte le nom de Julien de la Rovère, reconnu évêque par les Lausannois en 1474, et, plus tard, devenu pape sous le nom de Jules II.

Voici la conclusion intéressante au point de vue historique, par laquelle Morel-Fatio termine son article dans l'*Echo de la Broie*.

« L'époque de l'enfouissement de ces monnaies est facile à déterminer ; c'est vers 1475 qu'il faut le placer et mieux encore en 1476 alors que les Suisses, vainqueurs à Morat, poursuivaient avec la férocité de ce temps, les alliés du duc de Bourgogne et, en première ligne, le comte de Romont, Jacques de Savoie, Seigneur de Moudon.

» Les Suisses arrivés devant cette malheureuse ville annonçaient l'intention de la détruire et de massacrer les habitants.

» Les supplications des notables obtinrent miséricorde, à la condition toutefois de piller convenablement pendant deux jours, ce qui fut fait. C'est sans doute à ce moment que le possesseur des monnaies eut l'idée de les enfouir.

» Il est probable que, craignant pour sa vie autant que pour son argent, il chercha à s'enfuir et périt misérablement dans sa tentative, car il est certain qu'il ne revint pas déterrer son avoir.

» En un mot, la ville fut pillée, le propriétaire occis et la marmite sauvée par nous. Un dernier détail à ajouter, c'est que le défunt était bon catholique, sans doute, puisqu'il eut soin d'enfouir avec son argent ce qu'il avait de plus précieux : un chapelet, une croix, des médailles de dévotion et autres menus objets. »

Depuis la découverte de Moudon, nous n'en trouvons pas d'autre mentionnée jusqu'en 1882, année où l'on recueillit à



l'Abbaye un trésor de 483 pièces, comprenant 129 deniers et 113 oboles de Lausanne, du type 1273-1354, et 216 deniers et 24 oboles des Barons de Vaud.

Nous n'avons pas d'autres renseignements sur ce trésor. Le dossier qui le concerne se limite au seul inventaire que nous en donnons.

Ferreyres avait livré en 1871 cent quatre vingt-quatre deniers lausannois, très rares, datant du XII<sup>me</sup> siècle. Vingt-deux ans plus tard, en 1893, M. Maurice Barbey avait le rare privilège de pouvoir publier une notice fort intéressante sur une trouvaille monétaire réalisée à Valleyres, analogue, au point de vue de l'époque, à celle de Ferreyres.

Le trésor de Valleyres, suivant les données puisées au travail de M. Barbey, fut trouvé au lieu dit : Sur le Moulin, non loin de la route d'Orbe au Val-de-travers, à une profondeur de 80 à 85 centimètres.

Il se composait de 50 pièces, dont 49 relevaient de l'Evêché de Lausanne et une seule du Chablais<sup>1</sup>.

Toutes les pièces lausannoises étaient des deniers du XII<sup>me</sup> siècle portant la légende LAUSANNA autour du temple carolingien, placé au-dessus d'un degré et d'une crosse, et, au *revers*, la légende : MONETAS autour de la croix cantonnée de deux S.

En 1898, on remettait au médailleur cantonal plus de trois cents deniers lausannois provenant d'une trouvaille effectuée à Niederbipp (canton de Berne). Un certain nombre de pfennige rectangulaires d'Alsace les accompagnaient.

Tous ces deniers appartenaient au XIII<sup>me</sup> siècle et offraient invariablement les légendes : SEDES LAVSANNE avec le temple surmonté d'une croix et placé sur un degré et trois

<sup>1</sup> La figure 10 donne le type du denier lausannois à la crosse et la figure 23 le type du denier mauricois.

larges annelets, et, au revers : CIVITAS EQSTRI avec la croix au centre.

Ces deux énoncés présentaient une quantité de variantes répondant à autant d'émissions. On arriva à en établir plus de soixante.

Les deniers lausannois appartenant à la trouvaille de Niderbipp furent, après un examen minutieux, partagés entre les médailliers de Vaud, de Zurich et de Berne.

Il nous reste deux trouvailles monétaires à signaler encore, réalisées, l'une à Marchissy en 1912, l'autre à Châtillens en 1913.

Le dépôt de Marchissy consistait surtout en deniers de bas aloi du dernier évêque, Sébastien de Montfaucon. Ces pièces étaient accompagnées de menues monnaies savoyardes de la même époque. Mais ce qui relevait cet humble trésor, c'étaient quatre belles parpaïoles du même évêque Sébastien<sup>1</sup>. Le tout avait été recueilli dans le cimetière de Marchissy par les soins du fossoyeur.

La dernière acquisition de monnaies lausannoises faite par notre cabinet de numismatique date de 1914. Environ quatre vingt-dix deniers et oboles représentant l'époque comprise entre le milieu du XIV<sup>me</sup> siècle et 1536 avaient été recueillies dans le sous-sol de l'église de Châtillens, restaurée en 1913.

Ces monnaies accompagnées d'autres pièces nombreuses qui relevaient de la Savoie, depuis Amédée VIII (1391-1439) à Charles Emmanuel (1580-1630), des Barons de Vaud, de l'Evêché de Genève, des cantons suisses, du duché de Milan, etc., étaient fort oxydées et, de plus, recouvertes d'une croûte de terre durcie, lorsqu'elles nous furent remises par l'intermédiaire obligeant de M. Bieler, pasteur de

<sup>1</sup> La figure 22 donne le type de cette monnaie.



la paroisse d'Oron-Châtillens. Malgré cet état, la plupart des exemplaires, comme on put s'en convaincre, après leur nettoyage, n'étaient pas détériorés et accusaient encore un relief convenable.

Inventaire fait, la trouvaille de l'église de Châtillens nous valut plus de trois cents monnaies réparties comme suit :

Evêques de Lausanne . . . . .	86 pièces.
Savoie. . . . .	73 »
Branche d'Achaïe . . . . .	3 »
Maison de Genevois . . . . .	14 »
Barons de Vaud . . . . .	39 »
Evêché de Genève. . . . .	9 »
Fribourg, Berne et autres cantons	58 »
Duché de Milan . . . . .	17 »
Bourgogne, France, Namur. . . .	17 »

Parmi les pièces des évêques de Lausanne nous signalerons : un Trésel de Guillaume de Challant (1406-1431); neuf deniers à la rose de Jean de Prangins (1433-1440) monnaie très rare; un denier de Guillaume de Varax (1462-1466); un idem de Jean de Michaelis (1466-1468).

Une trouvaille de monnaies éparses dans le sous-sol d'une église ne présente pas le même intérêt qu'un trésor enfoui qui permet de réaliser entre les pièces qui le composent des concordances intéressantes aux points de vue numismatique et historique. Les monnaies provenant de l'église de Châtillens n'étaient pas autre chose que les offrandes des fidèles ou des pièces perdues.

On vénérât dans cette église l'image de Saint-Pancrace, patron de la paroisse, qui avait le pouvoir de ressusciter, pour leur administrer le baptême, les enfants morts sans l'avoir reçu. Cette image avait fait de Châtillens un lieu de

pèlerinage très fréquenté. Aussi, le grand nombre de monnaies trouvées dans l'église s'explique-t-il aisément.

Par l'historique que nous venons d'en faire, on voit que les trouvailles de nos anciennes monnaies locales présentent une importance et un intérêt qui peuvent varier, mais qui ne sont jamais nuls.

Depuis la trouvaille de Châtillens, nous comptons ainsi, au cours d'environ un siècle, onze trouvailles qui nous ont valu des monnaies lausannoises se comptant par centaines, plus d'une fois. C'est à ces trouvailles que nous devons surtout la formation de nos importantes séries épiscopales et les plus solides matériaux d'étude. En jetant un coup d'œil sur ces séries que des découvertes successives n'ont cessé de développer et d'enrichir, nous devons souhaiter que l'avenir les fasse bénéficier encore de pareilles augmentations. Car c'est avec le plus grand nombre de variétés possibles que l'on parviendra à élucider nombre de points restés jusqu'ici obscurs dans la numismatique des évêques de Lausanne.

*Vaud de 1536 à 1798.*

Poursuivons maintenant notre histoire monétaire proprement dite depuis le milieu du XVI<sup>me</sup> siècle.

A la monnaie de Lausanne succéda enfin celle de Berne et de Fribourg. Toutefois les espèces nombreuses des pays voisins continuèrent de circuler chez nous.

Voici en francs et en centimes, d'après H. Altherr, la valeur des monnaies de Berne et de Fribourg.

*Berne.*

2 Rappes = 1 centime, environ.

Rappe = 0<sup>c</sup>,61.

4 Kreuzer = 1 Batz = 10 Rappes = 9<sup>c</sup>,52.

2 » = 1/2 Batz = 5 Rappes = 4<sup>c</sup>,21.

1 Kreuzer	=	2 1/2 Rappes	=	2 <sup>c</sup> ,09.
Franc	=	10 Batz	=	1 fr. 40 2/3.
1/2 Franc	=	5 Batz	=	20 Kreuzer = 68 <sup>c</sup> ,28.
1/4 de Franc	=	2 1/2 Batz	=	10 Kreuzer = 32 <sup>c</sup> ,79.
4 Francs	=	40 Batz	=	5 fr. 89 3/4.
2 Francs	=	20 Batz	=	2 fr. 930.
Taler	=	2 Gulden	=	5 fr. 24.
1/2 Taler	=	Gulden	=	2 fr. 56.
1/4 de Taler	=	1/2 Gulden	=	30 Kreuzer = 20 schilling [= 1 fr. 20.
4 Ducats	=	46 fr.		60.
2 Ducats	=	23 fr.		09.
1 Ducat	=	11 fr.		59.
1/2 Ducat	=	6 fr.		06.
2 Doublons	=	47 fr.		23.
Doublon	=	23 fr.		65.
1/2 Doublon	=	11 fr.		74.

*Fribourg.*

1 schilling	=	2 cent,		7.
4 Kreuzer	=	Batz	=	10 Rappes = 9 <sup>c</sup> ,03.
2 Kreuzer	=	1/2 Batz	=	5 Rappes = 3 <sup>c</sup> ,3.
1 Kreuzer	=	2 1/2 Rappes	=	1 <sup>c</sup> ,16.
Franc	=	10 Batz	=	1 fr. 47 8/9.
1/2 Franc	=	5 Batz	=	20 Kreuzer = 64 <sup>c</sup> ,96.
4 Francs	=	5 fr.		990.

Pendant plus de deux siècles et demi le numéraire bernois fut celui qui circula le plus abondamment dans le pays de Vaud.

*République helvétique.*

Affranchi en 1798, grâce à l'invasion française, Vaud ne tarda pas à relever de la loi qui créait pour les cantons de la République helvétique un numéraire uniforme. De 1798 à

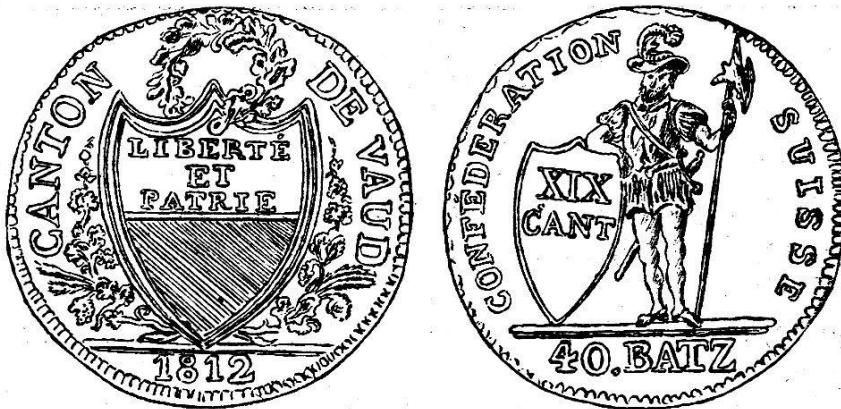
1803 le numéraire comporta des pièces de 16 et de 32 francs en or; des pièces de 40, 20, 10 et 5 batz en argent; des pièces de 1, 5 et 10 rappes en cuivre.

*Vaud, canton confédéré.*

Canton et Etat indépendant depuis 1803, Vaud peut l'année suivante ouvrir son atelier monétaire qui frappe les espèces suivantes

- 40 Batz.
- 20 »
- 10 »
- 5 »
- $\frac{1}{4}$  de Franc.
- 1 Batz.
- $\frac{1}{2}$  Batz.
- 2  $\frac{1}{2}$  Batz.
- 1 Rappe.

MONNAIE VAUDOISE, 1812.



Fig, 23.

Cette frappe dura de 1804 à 1825.

Vint ensuite le Concordat monétaire auquel le Canton de Vaud adhéra et à partir duquel il émit des pièces nouvelles

de 1 et de 5 batz et, en 1845, une pièce de 1 fr. destinée à commémorer la nouvelle Constitution, acceptée le 1<sup>er</sup> août 1845.

MONNAIE CONCORDATAIRE.

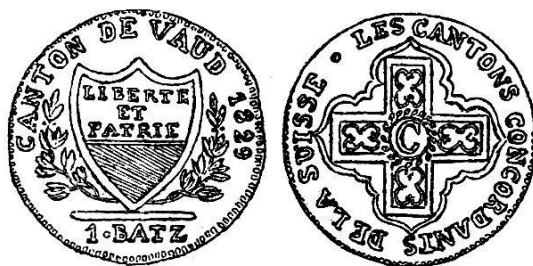


Fig. 24.

Firent partie du concordat les cantons de Berne, de Soleure, de Fribourg, de Bâle, d'Argovie et de Vaud.

La loi fédérale du 7 mai 1850 consacra enfin pour la Suisse entière le système monétaire dont nous nous servons encore aujourd'hui.

Décembre 1915.

JULIEN GRUAZ.

---

## ERRATA

---

Trois petites erreurs se sont glissées dans le travail : *Payerne et les Mestral de Rue*, paru dans le numéro de *mars* :

Page, 79, ligne 28, au lieu de Robert, fils de Jordan..., lire *Rolet*, fils de Jordan.

Page 83, ligne 12, au lieu de : Banneret de Payerne dès 1537, lire 1517.

Page 83, ligne 15, au lieu de : En 1557, il achète de..., lire En 1537.

Dans la livraison de *mai*, à l'article *Un vieux bail à ferme*, se trouvent encore les trois fautes suivantes :

Page 159, en note, dernière ligne, lire : couvent de *Montherond*.

Page 160, ligne 3, lire : 4 coupes de *pois*.

» ligne 6, lire : le *ressat*.